

Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

Cahier d'acteur



Contact :

FSU-SNUipp
Syndicat National Unitaire
des Instituteurs,
Professeurs des écoles
et PEGC

128 Boulevard Blanqui
75013 Paris
01.40.79.50.00

Cahier d'acteur déposé par : la FSU-SNUipp

La FSU-SNUipp, syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC est né en 1992. Rassembleur, sa manière de parler tout à la fois du métier, des élèves et des personnels lui ont permis dès 1996 de devenir le premier syndicat des enseignants des écoles. Fort de la confiance accordée par la profession, de ses plus de 50 000 adhérentes et adhérents, de ses milliers de militantes et militants enseignant partout en France, il porte un projet novateur pour l'École, ses élèves et ses personnels.

Aux dernières élections professionnelles au CSA (comité social et administratif) ministériel, qui se sont déroulées en décembre 2022, la FSU avec 34,05% des voix, a été confirmé comme première organisation syndicale du Ministère. Le syndicat maintient ses 6 sièges sur les 10 que compte la commission.

La FSU-SNUipp occupe également la première place dans 89 CSA départementaux et dans 78 CAPD (Commission Administrative Paritaire Départemental).

Mesdames, Messieurs,

Le secrétariat national de la FSU-SNUipp, premier syndicat de l'école primaire publique, vous adresse quelques éléments complémentaires aux interventions lors de l'audition qui a eu lieu, dans le cadre de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant, samedi 5 juillet.

Réfléchir sur les différents temps de l'enfant ne peut se résumer à un travail qui se centrerait sur l'école, sur les rythmes scolaires. Selon un rapport du Cese en 2024, seul un tiers du temps disponible des enfants est consacré à l'école, devoirs compris. Le reste se partage entre « des temps et lieux tiers » et le temps en famille ou à la maison. Les membres de la convention citoyenne l'ont bien compris en auditionnant une pluralité d'acteurs et d'actrices et nous les en remercions.

La réflexion sur les rythmes scolaires n'est pas nouvelle. Depuis plus de 30 ans, des débats ont lieu et des décisions gouvernementales sont prises sans bilan préalable, bousculant l'école, les élèves et les personnels.

En 2008, aucun bilan n'a été fait du fonctionnement des écoles et de son impact sur les rythmes des enfants avant que les écoles ne passent à 4 jours et que le ministère décide de diminuer le temps d'enseignement des élèves tout en supprimant les postes d'enseignants spécialisés de RASED, pourtant indispensables pour traiter la difficulté scolaire.

En 2013, si nombres d'acteurs et actrices ont été entendus, la généralisation de la semaine à 4 jours et demi se heurte à de nombreux obstacles. Il est demandé aux enseignants et enseignantes d'aller travailler une demie-journée supplémentaire sans revalorisation supplémentaire alors que, dans le même temps, les salaires stagnent. Un bilan préalable aurait également montré l'augmentation de leur charge et temps de travail hors temps d'enseignement avec les élèves. La majorité de la profession enseignante se retrouve contre les modalités d'application de la réforme des rythmes scolaires aussi parce que nombre de municipalités n'ont pas les moyens de mettre en place des temps périscolaires de qualité et les promesses de temps avant ou après l'école, riches pour les enfants, ne sont pas tenues.

En 2017, au lieu de donner les moyens de faire mieux fonctionner les temps périscolaires, de prendre en compte les conditions réelles d'apprentissage et d'enseignement, de répondre au manque de valorisation des PE et AESH, le ministre Jean-Michel Blanquer introduit une possibilité de dérogation et la grande majorité des municipalités reviennent à quatre jours.

Aujourd'hui, les élèves français auraient à la fois trop de vacances et des journées trop lourdes. Il suffirait donc de réduire les temps de vacances et de réduire le temps scolaire quotidien pour que notre école atteigne une place honorable dans les comparaisons internationales. Mais ce n'est pas si simple. Est-ce que ce sont les rythmes scolaires qui structurent la vie des familles ou l'inverse ? Et qu'en est-il de l'industrie touristique ? Les rythmes scolaires impactent-ils l'industrie touristique ou est-ce l'inverse ? Il apparaît illusoire et vain de penser les rythmes de l'école sans penser la société dans son ensemble, la place qu'a l'enfant dans cette société et la manière dont elle est prise en compte.

D'autant que les comparaisons internationales des différents systèmes éducatifs invalident l'idée d'une organisation optimale des temps de l'enfant pour relever l'enjeu de la réussite scolaire. En croisant les écarts de performance aux évaluations PISA en fonction de l'origine sociale et l'organisation du temps scolaire, on constate une absence totale de corrélation. Le nombre de jours de classe n'est pas prédictif d'un impact positif ou négatif sur les inégalités scolaires. La durée totale des vacances scolaires n'est, elle non plus, pas liée à un système plus efficace. L'OCDE conclut d'ailleurs ainsi son dernier rapport sur le sujet : *“Contrairement aux hypothèses courantes, la durée de l'enseignement n'est pas étroitement liée aux résultats scolaires des élèves. La qualité de l'enseignement et d'autres facteurs [...] jouent également un rôle déterminant dans les résultats de l'apprentissage.”*

En souhaitant identifier *“une structuration des différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu’ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé”*, le premier ministre détourne le regard des véritables mécanismes explicatifs des maux actuels de l’École que sont le renforcement des inégalités d’apprentissage et la dégradation des conditions d’exercice des métiers de l’Éducation.

Pour la FSU-SNUipp, le sujet des rythmes scolaires n’est en effet pas l’enjeu essentiel du débat actuel sur l’école. L’école se retrouve confrontée à de nombreuses difficultés auxquelles il faut répondre : des politiques éducatives exacerbant les inégalités d’apprentissage, des effectifs de classe toujours trop chargés, une inclusion qui n’est pas de qualité et qui ne permet pas la scolarisation de l’ensemble des enfants en situation de handicap, un manque de moyens pour former et accompagner les enseignants et enseignantes ou pour répondre aux besoins de remplacement, un nombre trop important d’élèves en difficulté. L’école française a su élever le niveau général de tous les élèves jusqu’à la fin des années 90. Ce qui caractérisait cette période était bien la volonté de renforcer la professionnalité enseignante, de leur faire confiance et leur donner les moyens de lutter contre les inégalités scolaires corrélées aux inégalités sociales. Ne pas investir dans les moyens nécessaires et traiter les enseignantes et enseignants en exécutants ne sera jamais compensé par des modifications de rythmes scolaires...

Ainsi, permettre aux élèves de mieux apprendre suppose une transformation car le système éducatif contribue à générer de la difficulté scolaire et à accroître les inégalités. Cela passe par une rupture avec les empilements de réformes et injonctions rarement évaluées qui font perdre le sens du métier et alourdissent le travail des enseignants et par une amélioration des conditions de scolarisation des élèves.

Il s’agit de transformer le métier enseignant en dépassant l’équation « un maître, une classe » et de développer tous les leviers qui permettent aux personnels enseignant et AESH de se constituer en collectif de travail. Baisser le temps enseignant sans baisser le temps scolaire pour les élèves afin de répondre aux exigences d’une société qui assigne à l’école toujours plus de missions sans lui donner les moyens de les assurer.

L’école a besoin de *Plus de maîtres que de classes* et de déconnecter le temps des élèves du temps enseignant. Cette organisation avec plus d’enseignants que de classes doit concerner toutes les écoles afin de permettre de travailler en équipe et avec les partenaires de l’école et ainsi sortir de l’isolement et construire des collectifs de travail indispensables pour que soient élaborées des réponses professionnelles efficaces (repenser les pratiques, inventer des organisations pour répondre à l’hétérogénéité des classes, travailler en équipes pluriprofessionnelles, renforcer les liens avec les familles...).

L’autre impératif est la revalorisation salariale, on ne peut demander sans cesse davantage aux PE sans les revaloriser à la hauteur de leurs missions.

S’agissant des vacances, celles d’été (8 semaines) sont en dessous de la moyenne des autres pays de l’OCDE qui est de 9 semaines. La spécificité de la France réside dans la fréquence et la durée de ses vacances intermédiaires, avec quatre pauses intermédiaires par an d’une durée moyenne de 2 semaines.

Pour la FSU-SNUipp, la réflexion sur les temps de l’enfant doit contribuer à une réforme sociétale pour inclure un calendrier annuel basé sur l’alternance 7 semaines de classe et 2 semaines de vacances. Mais là encore, les réflexions sur les vacances se heurtent aussi à l’opposition ferme des acteurs du tourisme.

Mesdames, Messieurs, nous restons à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Très cordialement

Aurélie Gagnier, Sandrine Monier, Nicolas Wallet
Co-Secrétaires généraux de la FSU-SNUipp